

BRANDIVY

Bredeui

INFOS



Sommaire

Édito	p.2-3
Délibérations	p.3-4
Info finances	p.5-7
Urbanisme.....	p.8-9
Vie Municipale	p.10-15
Action sociale	p.16-18
Petite Enfance	p.19
Vie Scolaire	p.20
Vie Associative	p.21-30
Infos diverses.....	p.31-34
GMVA.....	p.35
Nouvelles enseignes	p.36-39
Le P'tit +	p.40
État Civil	p.41
Mémento	p.42
Calendrier collecte	p.43
Agenda	p.44



Conception, mise en page et impression :
Groupe IMPRIGRAPH / IOV COMMUNICATION
ARRADON - Dépôt légal : n°2637

Mot du maire



Chères Brandivyennes, Chers Brandivyens,

En ces heures chaotiques à l'échelle nationale et internationale, les Communes ont, à mon sens, le devoir de redonner de l'espoir, de l'enthousiasme et des perspectives à ses habitants, tout ça en proposant des projets en lien avec le quotidien, la proximité et le bon sens. Ça tombe bien : après une année et demie de mandat (la moitié, déjà !), nous avons eu l'occasion de rencontrer les habitants très régulièrement, comprendre vos besoins, vos envies, vos craintes, et concevoir des projets pour y répondre.

Ces rencontres avec vous ont permis de faire émerger plusieurs décisions applicables à court terme pour améliorer la vie sur la commune :

- Le projet d'épicerie prend forme et un marché de producteurs a déjà démarré pour en faire la promotion : 2 éditions depuis avril avec un grand succès d'affluence et des animations très conviviales
- Nous avons décidé d'acquérir le domicile partagé de Brandivy afin d'avoir une meilleure maîtrise de son aménagement et ainsi mieux prendre en charge nos seniors
- Nous avons voté la cantine à 1€ pour les familles les plus en difficulté, à compter de la rentrée prochaine
- Afin de battre le fer tant qu'il est chaud, la nouvelle cour d'école sera aménagée cet été avec des bancs, des jeux, des équipements sportifs, etc., en consultant l'association des parents d'élèves.

Concernant les projets long terme, 2 réunions publiques ont eu lieu sur le sujet de l'habitat léger qui serait hypothétiquement installé sur la parcelle à lotir du centre-bourg. Des réunions similaires auront lieu dans le futur pour le reste de la parcelle, lorsque le projet sera plus mature. Enfin, la réunion consacrée à l'étang a réuni environ 550 personnes le 17 mars et fut l'occasion de comprendre les enjeux à la fois d'environnement, de convivialité, de pratique sportive et loisir, et de tourisme vert. Une seconde réunion aura lieu fin septembre, la date sera confirmée par Golfe du Morbihan Vannes agglomération.

Comme vous pouvez le lire, la consultation et la participation citoyenne sont mises en exergue. L'intérêt de l'échelon communal, c'est le lien, la discussion et la pédagogie au milieu de toute cette complexité administrative qu'on connaît. En ce sens, j'ai choisi de vous expliquer le budget de la commune le 30 mars dernier et j'espère vous proposer ça régulièrement car il est primordial de comprendre ce qui est fait de vos impôts. Désormais, place à l'été, aux animations plus conviviales avec le concert du 30 août, et rdv en septembre pour le Forum des Associations.

Bon été à tous.

Guillaume GRANNEC



Vie municipale

Délibérations année 2023

Les délibérations sont visibles en mairie ou accessibles sur le site internet www.brandivy.fr

■ Conseil Municipal du 4 février 2023

- Élection du Maire ;
- Nombre d'adjoints au Maire.

■ Conseil Municipal du 21 février 2023

- Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints - Indemnité de fonction de la conseillère municipale déléguée ;
- Mise en place des commissions communales ;
- Délégations d'attributions du conseil Municipal au Maire ;
- Élections des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ;
- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif ;
- Élection des membres de la commission d'appel d'offre.

■ Conseil Municipal du 6 mars 2023

- Compte de gestion de la commune 2022 ;
- Compte de gestion du budget annexe du centre bourg – Exercice 2022 ;
- Compte de gestion du budget annexe du lotissement le Hameau de Kerican – Exercice 2022 ;
- Vote du compte administratif de la commune – Année 2022 ;
- Vote du compte administratif du budget entre bourg – Année 2022 ;
- Vote du compte administratif du budget annexe lotissement Hameau de Kerican – Année 2022 ;
- Vote des taux des impôts directs locaux ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2002 du budget communal ;
- Vote du budget primitif 2023 ;
- Vote du budget primitif centre bourg 2023 ;
- Lotissement Hameau de Kerican : Vote du budget primitif 2023 ;
- Commission communale des impôts directs ;

- Délibération de principe autorisant le recrutement par le Maire d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ;
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan.

■ Conseil Municipal du 5 mai 2023

- Adoption du règlement intérieur du nouveau Conseil Municipal ;
- Tarifs à appliquer pour la vente de buses aux particuliers ;
- Mise en place des commissions communales – Correction de la délibération en date du 21 février 2023 ;
- Destruction de nids de frelons asiatiques : Participation de la commune de Brandivy – Année 2023 ;
- Exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin de moins de 20 m² et des serres de jardin ;
- Mise à jour du plan communal de sauvegarde – Poste de commandement communal et plan alerte ;
- Subvention 2023/2024 pour sorties éducatives et jeux extérieurs au profit de l'OCCE – École publique de Brandivy.

■ Conseil Municipal du 9 juin 2023

- Élection sénatoriales 2023 – Désignation des délégués et des suppléants ;
- Exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin de moins de 20m² et des serres de jardin – Retrait de la délibération en date du 15 mai 2023 ;
- Modification à la baisse du temps de travail d'un agent.

■ Conseil Municipal du 25 juillet 2023

- Cantine scolaire et garderie : Tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 ;

Vie municipale

Délibérations année 2023 (suite)

- Ouverture de la cantine scolaire aux séniors de plus de 65 ans ;
- Délibération sur l'extension de la zone 30 dans le bourg et aménagement de sécurité routière ;
- Vote des subventions 2023 au profit des associations ;
- Délibération sur la fixation du tarif de vente du livre sur le patrimoine de Brandivy ;
- Adhésion à la mission de conseil en énergie partagé (CEP) de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération – jusqu'au 31 décembre 2025 ;
- Délibération sobriété énergétique – Contrats de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt ».

■ Conseil Municipal du 20 septembre 2023

- Octroi d'une subvention à l'association Grouiad eid arhoah e Bredeùl – Adhésion 2023 à l'association le Souvenir Français ;
- Inscription de 6 Brandivyens morts pour la France sur le monument aux morts ;
- Assujettissement des travaux de la MAM à la TVA ;
- Cuisine pour la MAM : Validation du devis ;
- Acquisition d'un bien immobilier section AA n°87, 36 rue de la Vallée du Loch ;
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 56 ;
- Médecine professionnelle et préventive – Renouvellement des conventions conclues avec le CDG 56 ;
- Décision modificative n°1 ;
- Mise à disposition au profit de l'amicale militaire du Loch des anciennes toilettes publiques ;
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M7 au 1^{er} janvier 2024 ;
- Convention d'accompagnement à la cybersécurité avec mégalis Bretagne ;
- Cadeaux et présents d'usage – Modification de la délibération en date du 23 septembre 2021.

■ Conseil Municipal du 30 octobre 2023

- Modification des montants des indemnités de fonction des adjoints et conseillers délégués – Annule et remplace pour erreur matérielle la délibération transmise le 7 novembre 2023 sur le même sujet ;
- Subventions aux écoles privées – Année scolaire 2022/2023 ;
- Protection sociale complémentaire : Convention de participation pour les risques santé et prévoyance des agents communaux ;
- Détermination du loyer de la maison des assistantes maternelles ;
- Changement du logiciel comptabilité de la commune ;
- Dénomination et numérotation du lotissement des sabotiers ;
- Désignation d'un référent déontologue des élus locaux ;
- Délibération relative à la proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols ;
- Adhésions à la convention CITEO pour lutter contre les déchets abandonnés.

■ Conseil Municipal du 13 décembre 2023

- Révision de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise ;
- Exercice du travail à temps partiel sur autorisation ;
- Décision modificative n°2 ;
- Création d'un poste non permanent – Contrat de projet (B) ;
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle ;
- Arbre de Noël 2023 des enfants de l'école publique de Brandivy ;
- Avis du conseil municipal sur la modification de l'implantation des panneaux d'entrée d'agglomération ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec l'association Hameaux légers pour le centre-bourg ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la rénovation de la maison LE BREC ;
- Proposition des zones d'APER



Info finances

Rappelons tout d'abord la nomenclature des finances publiques pour une meilleure compréhension.

Le budget communal est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses et recettes liées au fonctionnement quotidien de la commune, c'est-à-dire les affaires courantes et récurrentes. Exemples de dépenses : frais de personnel, achat de matériel, entretien des voiries et espaces verts, coût de l'énergie. Exemples de recettes : taxes communales, dotations de l'État et GMVA, prestations de services (cantine et garderie).

La section d'investissement regroupe les dépenses et recettes liées à des projets ponctuels qui servent généralement à développer la commune. Un exemple récent est la construction de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Les dépenses sont tout simplement les frais des projets et les recettes d'investissement sont divisées entre l'excédent de fonctionnement, qu'on utilise comme autofinancement, le solde d'investissement de l'année dernière et les subventions disponibles pour les projets. Puisque les subventions ne peuvent jamais dépasser 80 % d'un projet, il faut forcément dépenser notre argent ou emprunter pour développer la commune.

L'exercice budgétaire 2023 et le budget primitif 2024 vous sont présentés dans un contexte d'inflation qui a diminué mais pas au point de cesser, au sein d'une année 2024 ponctuée de dépenses exceptionnelles : 2 recrutements nécessaires et un virement vers un Budget Annexe pour entamer le projet de lotissement en centre-bourg.

Le Compte Administratif 2023

En 2023, l'exercice budgétaire s'est achevé par un excédent de fonctionnement de 249 768,82€, en hausse de 6% par rapport à 2022, un résultat normal. Le résultat d'investissement affiche un déficit de 353 579,53 €, d'abord car les dépenses de la MAM ont été enclenchées sans que les subventions nous soient parvenues (ce sera le cas sur 2024), ensuite car nous avons fait l'acquisition d'une maison dans le bourg afin d'en faire une nouvelle salle des associations.

Le solde d'investissement est de 265 250,38 €, ce qui permet un résultat de clôture de 515 019,20 € en ajoutant l'excédent de fonctionnement.



Pour la deuxième année consécutive, le résultat de clôture est en baisse, tel que nous le prévoyions l'an dernier, car la commune dépense son épargne au lieu de la faire dormir, afin d'apporter des services à la population. L'inauguration de la MAM en février 2024 vient corroborer cette affirmation, et le projet d'épicerie associative vient s'y ajouter. L'année 2024 permettra de créer à nouveau de l'épargne grâce à la collecte des subventions de la MAM en décalé.

2010	689 113,55 €
2011	827 422,48 €
2012	605 856,31 €
2013	278 269,68 €
2014	657 358,99 €
2015	751 445,39 €
2016	844 221,14 €
2017	1 074 640,64 €
2018	670 637,11 €
2019	779 259,52 €
2020	966 734,41 €
2021	1 027 788,68 €
2022	855 317,40 €
2023	515 019,20 €

Vie municipale



Info finances (suite)

Note de présentation du budget primitif 2024

Le budget 2024 a été construit avec la volonté :

- De prendre en compte l'impact de l'inflation et des dépenses exceptionnelles pour cette année
- De réaliser les projets en cours mais aussi de commencer à intégrer les projets initiés par la nouvelle équipe

Il se décompose en 4 budgets :

- Le budget principal
- Le budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Le budget annexe du hameau de Kerican
- Le budget du lotissement du Centre-Bourg

Le budget principal sera présenté avec précision. Les autres budgets sont expliqués succinctement mais les délibérations restent disponibles sur le site de la Mairie. De plus, une présentation du budget aux habitants est survenue en Mars 2024 et sera probablement reconduite l'an prochain.

Concernant le budget du CCAS, il concerne principalement la gestion du domicile partagé, auxquelles s'ajoutent quelques actions de la Commune (repas et colis des anciens) et des subventions.

Concernant le budget de Kerican, seules 4 ventes ont encore cours pour l'année 2024, et sur le plan des dépenses la voirie finale va être entamée cette année sur la moitié haute du lotissement.

Concernant le budget du centre-bourg, le dossier commence à être concret, surtout sur le volet de l'habitat léger puisque 2 réunions publiques ont déjà eu lieu depuis mars. Un cabinet nous accompagne et c'est la seule dépense significative à enregistrer pour le moment.

BUDGET 2024 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont en hausse de 13,7 % cette année. Parmi les raisons de cette hausse très élevée, 3 occurrences de dépenses sont ponctuelles et ne seront pas reconduits l'an prochain :

- 2 départs en retraite ont lieu cette année, ce qui nécessite de recruter des remplaçants et de cumuler des postes en doublon quelques mois pour faire une passation correcte.
- Une archiviste a été recrutée pour une durée de 1 an, car la mairie n'a pas fait de travail d'élimination et de transfert des archives depuis 1996, rendant la mission nécessaire pour gérer notre stockage.
- Une somme de 30k € a été versée vers le budget annexe du centre-bourg afin de financer les études qui démarraient cette année.

Chapitres	Libellés des Chapitres	BP 2024 (en €)
011	Charges à caractère général	247 800
012	Charges de personnel	482 600
014	Atténuation de produits	3 500
65	Autres charges de gestion courante	208 998
66	Charges financières	24 800
67	Charges exceptionnelles	100
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		967 798

023	Virement à la section d'investissement	35 901
042	Opérations d'ordre entre sections	0
DÉPENSES FONCTIONNEMENT		1 008 734

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont en hausse de 7,8 %. Il est important de signaler que l'équipe municipale continue de geler les taux d'impôts locaux pour soulager les citoyens après plusieurs années de contexte inflationniste. Rappel des taux :

- **Taxe foncière bâtie : 33,98 %**
- **Taxe foncière non bâtie : 48,83 %**



Les Bases d'imposition, qui augmenteront de 3,9 % sont fixées par l'État et la taxe foncière communale vient se greffer dessus. Par exemple, si la base d'imposition de votre maison est de 100 €, cette valeur devient 103,9 € suite à l'augmentation des Bases d'imposition, et la taxe foncière communale vient se multiplier à ce nouveau montant.

Chapitres	Libellés des Chapitres	BP 2024 (en €)
013	Atténuation de charges	2 000
70	Produit des services	75 520
73	Impôts et taxes	709 950
74	Dotations et participations	199 504
75	Autres produits de gestion courante	22 000
76	Produits financiers	30
77	Produits exceptionnels	
TOTAL RECETTES RÉELLES		1 008 734

BUDGET 2024 : SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations d'investissement budgétés sur 2023 et restants à réaliser sont de 135 540 €.

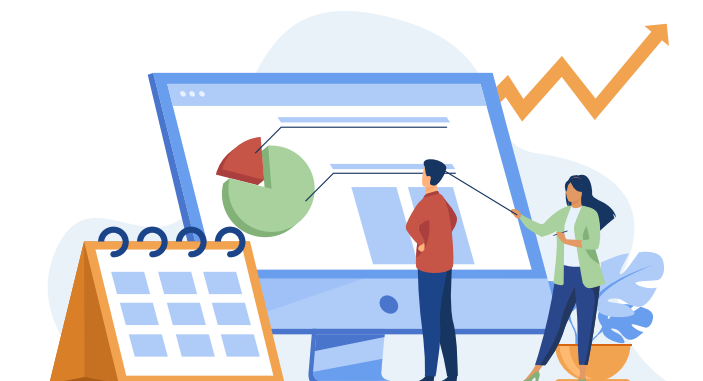
N° Prog.	Comptes	Intitulé	Reste à réaliser 2024
157	231	Travaux MAM	111 000 €
161	231	Projet Mobilité	10 000 €
168	2128	Cimetière Jardin du souvenir	2 000 €
176	202	Révision du PLU	12 540 €
TOTAL			135 540 €

Les besoins d'investissement pour des nouvelles opérations au titre de 2024 sont évalués à 323 692 €. Ce montant était seulement de 27 000 € l'an dernier, mais désormais la nouvelle équipe a défini des projets. Une grande partie de ceux-ci tourne autour de la rénovation des biens communaux, ce à quoi s'ajoute principalement l'aménagement de la future cour d'école, la mise au propre de la voirie de Kerican puisque celle-ci a été abîmée par les travaux du lotissement, et enfin un budget de soutien à la future épicerie associative.

N° Prog.	Comptes	Intitulé	BP 2024 (en €)
185	2131	Frais notaire maison RAMIER	9 700
191	231	Réfection toiture école	42 000
192	231	Réfection route de Kérican	41 000
193	212	Espaces verts (clôtures)	4 500
194	2188	Aménagement cour de l'école (jeux)	14 000
195	231	Sécurisation du Bourg (voirie)	10 000
157	2313	MAM	24 000
190	2157	Décorations de Noël	5 000
189	2157	Aménagement épicerie (mobilier)	10 000
188	2111	Achat parcelle	12 680
184	231	Rénovation de la mairie	23 030
178	231	Rénovation salle LE BREC	11 802
187	231	Rénovation salle associative	45 558
186	231	Rénovation salle polyvalente	15 422
185	203	Rénovation maison RAMIER	15 000
31	2188	MATÉRIELS TECHNIQUES	13 000
110	2183	Renouvellement courant informatique	8 000
106	2184	Équipements école	7 000
183	2046	Attributions de compensations d'in GMVA	12 000
TOTAL			323 692

ENCOURS DE LA DETTE

Au 31 décembre 2022, l'endettement de la Commune est de 646 535,13 €.





● DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES au 31 décembre 2023 :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2023	GILLOTON Pauline	Pose de vélux - Création d'une baie vitrée - porte de service	25 rue de Kerlann
	LE NOHAIC Emmanuel	Clôture	52 route de Bieuzy-Lanvaux
	LOTODE Paulette	Changement des ouvertures	2043 La Forêt
	ANCIANT Yves	Division	176 Kerbignon
	GAEC TRI LANN	Pose de panneaux photovoltaïque sur toiture	3065 Kerlande Ihuel
	RYDER Cédric	Extension	52 rue de la Vallée du Loc'h
	CHATTE Anaïs	Clôture et Portail	6 rue du Triskell
	VANNIER Laurence	Clôture	5551 Le Tolgoët
	LE TUTOUR Mickaël	Portail	14 Le Gohler
	GUEGAN Nicolas	Panneaux photovoltaïques sur toiture	47 rue de la Vallée du Loc'h
	SICATEAU Charlène	Clôture	2 rue du Triskell
	DECOURCELLE Stéphanie	Véranda	3 résidence des Camélias
	LE BON Aline	Pergola en bois	Troguern
	MARTINEZ Nicolas	Panneaux photovoltaïques sur toiture	887 Plunian
	HANO Sandra	Pergola	5 rue des Rossignols
	BAISSE Julien	Panneaux photovoltaïques sur toiture	1891 route de Locminé
	POMERAT Juliette	Extension	191 Toul Falher
	PILLIOUX Valérie	Changement d'ouvertures : porte de garage	607 Plunian
	LAGATHU Éric	Piscine	2 La Motte
	JEGOUSSE Yannick	Isolation par l'extérieur	1 rue de la Grotte
	LE PALUD Gilles	Clôture	41 route de Bieuzy-Lanvaux
	WHITE Jack	Extension	697 route de Bieuzy-Lanvaux
	BRILLOUET Pierrette	Division	2 rue Lavoir
	SARL Crêperie du Puits	Pose de 2 volets roulants et habillage en ardoise des têtes de cheminées	11 rue de la Vallée du Loc'h
	PLOQUIN Anthony	Remplacement ouverture, baie et vélux	251 l'Enfer
	JULE Viviane	Carport	2135 La Forêt
	ARZ-BLINO Marie-Odile	Panneaux photovoltaïques sur toiture	376 Tolgoët
	DAGUENET Arnaud	Clôture et portail	1215 Troguern
BECHENNEC Maxence	Garage	16 rue de Kerlann	
CHEVILLARD Alan	Clôture	18 rue de Kerlann	
GARNIER Arnaud	Piscine	503 Coët Queneah	
MARDON Nathalie - MESSAOUI Bruno	Piscine	18 rue des Bruyères	
LE THIEIS Mickaël	Portail	7 rue des Bruyères	
BÉRAUD Philippe	Réduction de la haie et éclaircie	52 rue de la Vallée du Loc'h	

● PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS au 31 décembre 2023 :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2023	GOUGAUD Chantal	Maison	627 Plunian
	BAILLY Florian	Maison	1 impasse du Petit Bois
	KERNO Guillaume - NICOLE Aurélie	Maison	1293 Kernabessec
	LE BARON Erwan - AUDIC Emilie	Maison	1287 Kernabessec
	LECOURT Emmanuel	Maison	1 rue des Sonneurs
	DIOUX Pierre	Véranda	2321 Guernehue Lanvaux
	PALA Gorkhan - PALA-NJ YLMAZ Nazli	Maison	2 rue des Sabotiers
	VAILLANT Sébastien	Maison	14 rue des Sabotiers
	DUCOS-DUCQ Vincent - BODIN Carole	Maison	4 impasse du Petit Bois
	MOUREAUD Killian - CARNET Chelsea	Maison	22 rue des Sabotiers



● PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS au 31 décembre 2023 (suite) :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2023	LE ROHELLEC Marie - VALLÉE Pierre	Maison	10 rue des Sabotiers
	SAUVÉE Jean-Emmanuel	Rénovation d'une dépendance	1675 Tremer
	PRADIC Michel	Carport	3 impasse des Genêts
	LE TOUMELIN Jean-Pierre et Laurence	Maison	11 rue des Sabotiers
	LAGRANGE Louis - CADRAN Gloria	Maison	20 rue des Sabotiers
	PIERRE Romain - LEHEBEL Fanny	Maison	16 rue des Sabotiers
	BRIEND Pierre-Antoine - LE PAPE Mélanie	Maison	13 rue des Sabotiers
	MATHIEU Camille	Préau	490 Plunian
	GAUTHIER Aurélie - CHOUARD Jérémy	Maison	12 rue des Sabotiers
	LE HEC Didier	Maison	1188 Kernabessec
	JOULET Benoît	Maison	19 rue des Sabotiers
	MARIE Guillaume - KEMPF Marine	Maison	8 rue des Sabotiers
	MAHO Ludovic	2 maisons	17 et 18 rue des Sabotiers
	DUTERTRE Pierre-Louis	Gîte d'étape dans les combles	188 route de la Forêt
	SIBANELER Stéphane	1 chambre et sanitaires	1473 Le Resto
	SEN Mehmet	Maison	1 rue des Sabotiers
LE MARREC Nicolas	Véranda	408 Kerohu	

Révision du SCOT

Vous avez été nombreux ces derniers mois à nous demander des nouvelles de la révision du PLU qui devait se terminer début 2024 suite au changement d'équipe. Nous avons effectivement bien avancé et approchons la conclusion, cependant nous avons appris fin 2023 que Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVA) souhaite réviser son document d'urbanisme, appelé le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), pour se mettre en conformité avec les contraintes de la loi Climat & Résilience et l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

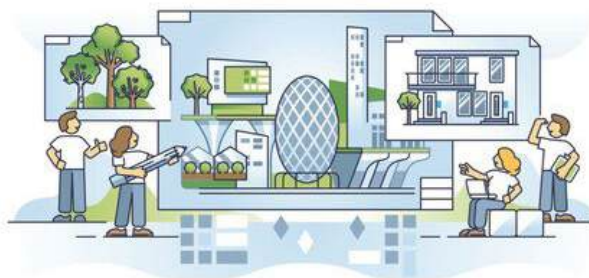
L'objectif ZAN consiste à consommer, en France, 50% de foncier en moins entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie 2011-2021. Il ne s'agit pas de regarder la consommation de chaque commune séparément mais de raisonner en cohérence de territoire, c'est donc GMVA en tant qu'agglomération qui doit réaliser cet objectif. La région Bretagne a autorisé une certaine quantité de droit à construire à GMVA, qui va ensuite redistribuer ces droits entre les communes, en fonction de leurs projets et de leur rôle sur le territoire.

Ainsi l'agglomération a décidé de réviser son document d'urbanisme pour intégrer cette contrainte de foncier tout en ayant un territoire cohérent. Où installer les emplois, les logements, les équipements sportifs et culturels, etc, en ayant en tête les usages du quotidien et en évitant une augmentation de la congestion routière que vous subissez probablement depuis Brandivy si vous travaillez en cœur d'agglomération ?

Une fois que GMVA aura déterminé les droits à construire de chaque commune et que nous en serons informés pour Brandivy (hypothèse fin 2024), nous pourrons finaliser le projet de PLU. Certaines communes ont fait le choix de finaliser leur PLU sans avoir cette information, mais il sera obligatoire pour ces communes de réviser leur PLU pour le mettre en compatibilité avec le SCOT.

Cela crée des coûts supplémentaires et un risque de mauvaise surprise que nous voulons éviter.

Nous avons conscience que cette situation freine vos projets personnels et nous en sommes navrés. Nous sommes disponibles en mairie pour répondre à vos questions et vous expliquer plus en détail cette situation contraignante provoquée par la Loi Climat & Résilience.



Vie municipale

Réunion Publique sur le projet d'Habitats Légers

Lors des vœux de la municipalité, nous vous informions de notre intention de dédier une zone du centre-bourg à de l'habitat léger. Cela permettra de moins artificialiser les sols en centre-bourg et donc maintenir un poumon vert et préserver le cadre arboré. Suite à cette annonce, 2 réunions ont eu lieu pour consulter la population et faire l'inventaire de vos envies, vos craintes et vos questions.



La première réunion avait pour but de présenter le projet à tous et récolter les avis des riverains. 83 personnes ont participé dont une quarantaine de la commune. Voici un résumé de cette première réunion :

- Les 2 envies principales étaient de « créer des projets en commun, s'entraider, faire ensemble » ainsi que « Participer à la vie de la commune, contribuer au dynamisme et aux activités associatives », signe de la proactivité des personnes souhaitant s'installer sur ce lieu.
- Les 2 peurs principales étaient « les difficultés du vivre ensemble » et « le lien au voisinage et les habitudes des habitants », ce qui démontre une prise de conscience du besoin de cohabiter correctement, comme dans n'importe quelle situation de voisinage
- Les 2 principaux enjeux d'architecture pour les futurs habitants : « préserver l'intimité entre les foyers du collectif et avec l'extérieur » et « préserver les arbres en bonne santé et le verger »
- Les 2 principaux enjeux liés au voisinage et l'intégration locale : « Envie de participer à l'épicerie associative » et « Communication et rencontre avec les habitants (journées portes ouvertes) »



Ces retours sont enthousiasmants quant à la bonne intégration d'un collectif d'habitants en centre-bourg et avec son voisinage. La 2^{ème} réunion était uniquement à destination des personnes souhaitant vivre sur la parcelle, afin de commencer à déterminer un cadre. Une nouvelle réunion entre futurs habitants aura lieu début septembre.





Réalisations

Aménagements municipaux réalisés en 2023

■ TRAVAUX DU LOTISSEMENT LES HAMEAUX DE KERICAN

Après le début de la première phase de travaux en 2019, voici que la phase finale de travaux pour la voie et les espaces verts ont commencé pour les tranches 1,2 et 3 du lotissement (partie haute).

La voirie sera terminée début août. Les espaces verts et les chemins piétons seront finalisés à l'automne. Conscient des perturbations occasionnées par les travaux, nous vous demandons de vous rapprocher du chef d'équipe sur site pour organiser au mieux vos déplacements. Le tapis d'enrobé de la route de Kerican sera refait dans la continuité des travaux. Les travaux de phase finale de la partie basse du lotissement seront réalisés après le gros œuvre des maisons en 2025.



LES PROJETS POUR 2024

■ AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE



Afin de battre le fer tant qu'il est chaud, des aménagements sont prévus dans la cour à la suite de son agrandissement l'été dernier. Plusieurs réunions ont eu lieu entre enseignants, élus et parents d'élève afin de concevoir un espace pertinent qui utilise la partie végétale tout en gardant certaines activités sur la partie en dur : un billodrome y est envisagé par exemple. Une commande de matériel a été voté le 16 mai en conseil municipal, comprenant à la fois des jeux (parcours d'équilibre sur structure en bois) et des bancs et tables pour offrir des espaces plus calmes aux enfants. Un potager pédagogique sera bientôt mis en place également.



Vie municipale

Réunion Publique sur le futur du site de l'Étang de la forêt



Le 17 mars dernier a eu lieu une réunion pour informer la population des enjeux concernant le site de l'Étang de la Forêt, organisé par Golfe du Morbihan Vannes agglomération. Environ 600 personnes y ont participé, ce qui est un succès de concertation publique. Je tiens à vous remercier d'avoir été nombreux à vous déplacer un dimanche pour apporter votre contribution à l'avenir de ce site.

Ce sujet est bien évidemment très complexe puisque s'y croisent 5 enjeux : conformité réglementaire avec la Loi sur l'Eau (2006) ; qualité de l'eau en vue de la production d'eau potable en aval à Tréauray ; préservation d'un environnement et d'une biodiversité exceptionnels (50 espèces protégées inventoriées) ; harmonie entre les nombreux usages de pêche, d'accueil de scolaire, de base de loisirs et de promenades dominicales ; et enfin s'assurer de prendre en compte l'attachement très fort des locaux à l'Étang.

Les agents de GMVA et les bureaux d'étude avaient fait un travail très complet de sensibilisation à travers des maquettes, des vidéos et des balades pédagogiques. Les visiteurs ont été nombreux à participer en écrivant leur souhait pour le futur du site, en expliquant leur usage personnel, afin que GMVA ait de la matière pour concevoir les meilleurs aménagements possibles. De nombreuses personnes sont ressorties en affirmant avoir appris plein de choses et avoir pris conscience des enjeux environnementaux et réglementaires.

Une future réunion aura lieu le dimanche 29 septembre afin de présenter les résultats de cette concertation et des études environnementales concernant la renaturation du cours du Loc'h. Sur la partie loisir, des ébauches d'aménagement seront présentés pour consultation.

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/reamenagement-etang-de-la-foret>



Des ateliers d'initiation sportives ont permis aux visiteurs de profiter des espaces naturels qu'offre le site.



Comprendre, questionner, proposer...
tels étaient les objectifs de cette
journée consacrée à l'avenir du site
de l'étang de la Forêt

Conseil municipal des enfants

La municipalité souhaite mettre en place un conseil municipal des enfants (CME) afin de les impliquer dans la vie communale et surtout, d'obtenir leur avis. En effet, rien de mieux que d'interroger les premiers concernés pour savoir comment s'occuper de nos jeunes publics.

Conscient de la dispersion de nos hameaux sur la commune, et des affectations scolaires qui en découlent, l'objectif de ce CME est également de créer une opportunité à tous les enfants, même ceux ne fréquentant pas l'école, de s'intéresser à la vie de la commune et y apporter leur contribution.

Si ce programme peut intéresser un de vos enfants, n'hésitez pas à le signaler en écrivant à mairie@brandivy.fr et en laissant vos coordonnées pour être recontacté lorsque nous organiserons l'élection de ce nouveau conseil.

Vie municipale

Épicerie et marché de producteurs



Le projet d'épicerie associative, qui a été initié dans le dernier bulletin municipal, a pris un bel élan depuis un an. Environ 150 personnes ont répondu au sondage du bulletin, dont une trentaine qui avaient manifesté leur intention de faire du bénévolat pour le projet. Suite à ça, une première réunion publique a eu lieu pour présenter le projet, le 12 novembre 2023, auxquelles 80 personnes ont participé. Une deuxième réunion a eu lieu en janvier, uniquement à destination des personnes souhaitant être bénévoles, réunissant une cinquantaine de personnes.

Aujourd'hui, un collectif de citoyens est en train de travailler sur la création des statuts de l'association, les choix d'aménagement du futur local, et a entamé une réflexion sur les choix de produits à commercialiser, en partenariat avec une dizaine de producteurs locaux. Pour montrer cet élan et faire connaître le projet, 2 marchés de producteurs ont déjà eu lieu, le 12 avril et le 7 juin. Un autre marché aura lieu en septembre.

Patrimoine de Brandivy

La municipalité tient à vous rappeler qu'un livre a été rédigé en 2023 sur l'histoire de Brandivy, que vous pouvez acquérir en mairie pour la somme de 10€. Cet ouvrage est le fruit d'un travail de fonds documentaire d'une année, à la rencontre des habitants de longue date, des propriétaires de nos lieux remarquables (Kergal, La Granville, Abbaye de Lanvaux, etc.) et des experts du patrimoine.

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ont lieu chaque année et l'édition 2023 a été un succès avec environ 2000 visiteurs répartis sur un circuit de 7 sites, plusieurs années après que la mairie n'ait pas pris en charge l'organisation. Merci à Emmanuel Vanwaelscappel pour sa participation bénévole très importante. Le circuit sera reconduit cette année, lors des JEP du 21 et 22 septembre 2024.



Départs en retraite et nouvelles arrivées



Nous tenions à nouveau à remercier Sylvie et Pierre dans ce bulletin pour leur travail, leur dévouement et surtout leur bienveillance.

La municipalité a apprécié leur présence pendant ces 12 années pour Sylvie et ces 2 ans et demi pour Pierre. Cette année, 2 de nos agents partent en retraite, après 2 belles et longues carrières au sein de notre mairie. Joël Kersuzan, aux services techniques depuis 40 ans, et Danièle Jégo, secrétaire de mairie depuis 34 ans, au point d'être devenus des visages de la commune. Ils feront leur départ respectivement le 1^{er} août et le 1^{er} novembre de cette année. Une telle fidélité à la commune est rare et mérite un très grand remerciement, et la simultanéité de leur départ occasionnera des changements d'habitude pour une collectivité avec peu d'effectifs (environ 17 % de rotation des agents en une année !)

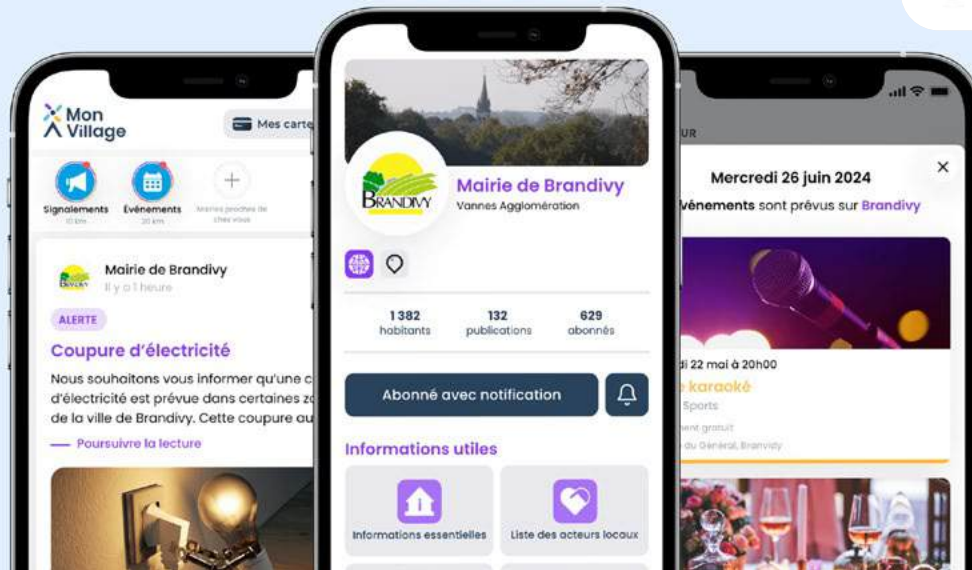
Bonne retraite !

Le remplacement de Joël est déjà acté depuis le mois d'avril et nous accueillons Pierre Larpin, en lui souhaitant une belle expérience parmi nous. Avec 2 remplacements en 2 ans parmi les 3 postes, c'est une nouvelle dynamique pour l'équipe des services techniques. Le recrutement de notre futur(e) secrétaire de mairie est en cours.

Nous n'oublierons pas leurs valeurs et leur professionnalisme.

Bienvenue !

Adhésion à l'application "Mon Village"

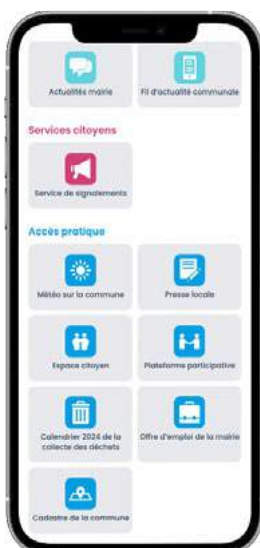


La commune de Brandivy bénéficie désormais d'un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif.

Suivez la mairie, les associations et commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en sélectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application.

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application "Mon Village" permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur Brandivy.

Canal de communication de référence entre la communauté de communes, la mairie, les associations, les commerces, les habitants et les visiteurs, Mon Village offre une portée locale, sans précédent, des acteurs présents au cœur de votre vie.



À travers la rubrique, « **Ma commune** », Mon village vous donne accès, en un clic, à un éventail de fonctionnalités :

- Informations essentielles (email, téléphone, horaires, ...)
- Vue d'ensemble des acteurs locaux de la commune
- Annuaire des services de la mairie
- Agenda de l'ensemble des événements
- Documentation en matière d'urbanisme, compte-rendu des conseils municipaux, liste des projets étudiés par l'équipe municipale
- Accès rapide à la météo sur la commune, l'annuaire des marées, la presse locale, ...

Cette application représente, par ailleurs, un véritable vecteur de citoyenneté en vous permettant de partager, de façon collaborative, un service de signalements (incidents \ objets perdus ou trouvés, ...). Pour mieux vous satisfaire, d'autres services verront le jour prochainement : le covoiturage citoyen, les offres d'emploi locales, petites annonces, ...

L'application est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play sous la référence : **"Mon Village - infos & services"**

À la différence des réseaux sociaux, aucune donnée personnelle ne sera communiquée et utilisée à des fins commerciales.



Action sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Le CCAS (Centre communal d'Action Sociale) reste à votre disposition et à votre écoute pour toute demande, n'hésitez pas à passer directement en Mairie afin de positionner un rendez-vous à votre convenance.

REPAS DES AÎNÉS :

120 convives étaient présents au repas des aînés le Dimanche 22 Octobre dernier, un très bon moment de partage, de rencontres et de chansons ! Fidèles d'années en années, les bénévoles se sont retrouvés le samedi après-midi pour préparer ce repas qui a été une réussite. Merci également aux cuisiniers et bénévoles, producteurs et élus pour l'organisation de la journée.



LES COLIS DE NOËL

En décembre 2023, 170 colis de Noël ont été préparés, comportant un pot de miel préparé par Philippe Labarre, une confiture des "Landes du Vivant" avec Aline Lebon, des chocolats par Anne-Claire Hérisson et enfin un paquet de gâteaux confectionné par Fabien Laurent. Cette année encore : un colis 100 % brandivyen !

Ils ont été distribués courant décembre par les élus de la commune, du CCAS et par des bénévoles, une occasion de rendre visite à l'ensemble des aînés.





Les arbustes de naissance

31 bébés sont nés sur la commune entre 2021 et 2022, ils ont pour l'occasion reçu un arbuste de naissance.



Le domicile partagé

Le domicile partagé a pour objectif de préserver et de favoriser l'autonomie des personnes âgées, de respecter leur rythme de vie, de prendre en compte leurs besoins, de conserver et entretenir leurs relations sociales et familiales, de les accompagner, si possible jusqu'à la fin de la vie, dans les meilleures conditions de confort matériel et psychologique. Les résidents sont accompagnés par 8 assistantes de vie. De bons moments de convivialité se sont passés sur cette année, dont l'intervention de Morwenna et son orgue de barbarie, voici un beau souvenir :

Les résidents ont pris part à l'intervention de Morwenna en s'essayant à l'orgue de barbarie.

Enfin, concernant le domicile partagé, la commune souhaite devenir propriétaire du domicile partagé et a sollicité Morbihan Habitat dans ce cadre.

Des travaux sont à réaliser afin d'améliorer le cadre de vie des résidents et des assistantes de vie. Les habitants seront informés des suites de cette demande.



Partenariat Grand-Champ

La commune de Grand-Champ dispose d'un accueil social géré par le CCAS de Grand-Champ. Le CCAS de Grand-Champ anime une action générale de prévention et de développement social, relayant ainsi les politiques sociales nationales, départementales et communales.

La commune de Brandivy, pour favoriser l'accompagnement social des brandivyens et en complément de l'aide alimentaire déjà proposée, a souhaité conventionner avec la commune de Grand-Champ, via son CCAS, pour développer une mission d'accompagnement social de ses administrés.

Également, la conseillère en économie sociale et familiale Eloïse Layec accueillera les brandivyens pour les accompagner sur les aides sociales et financières.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

La complémentaire santé Axa

La baisse du pouvoir d'achat est bien présente, les frais de santé augmentent et il est essentiel d'être correctement remboursé des frais médicaux courants. La commune a signé une convention pour la mise en place d'une mutuelle communale afin de permettre aux habitants d'obtenir un tarif avantageux sur les cotisations du contrat. Si vous êtes intéressé et si vous souhaitez en savoir plus sur l'offre et les garanties :

Contactez Yves Nicolo au 07 61 72 74 44



Le cabinet infirmier

Pour rappel, un cabinet infirmier est présent sur notre commune. Ils sont disponibles 7jours/7 et proposent une écoute téléphonique 24h/24.

Ils pratiquent tous les soins tels que les prises de sang, les pansements, les injections, les soins d'hygiène, les vaccinations, les bilans de préventions etc., à domicile ou au cabinet.

Pour les joindre, appelez au 02 97 56 02 01.





Petite enfance

La Maison d'Assistants Maternelles L'inauguration

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM), projet initié par les précédentes municipalités, est en activité depuis le 2 avril et a été inauguré le 29 février 2024. Ce projet est un signal fort de la politique enfance/jeunesse dans une commune qui a récemment accueilli des publics plus jeunes. Idéalement située au centre du lotissement de Kerican, elle accueille 3 assistantes maternelles et possède donc 12 places.



Pour contacter l'association d'assistantes maternelles,
vous pouvez écrire à mam.brandivy@gmail.com
ou appeler le ☎ 02 90 61 77 45 ou 06 03 26 21 75

Vie scolaire



Une année de A à Z à l'école de la Petite Colline

A B C D LA RENTRÉE S'EST BIEN PASSÉE.

103 élèves répartis en 4 classes, de la TPS au CM2.

E F G H NOUS PROFITONS D'UNE NOUVELLE COUR, IL FAUT QUE ÇA SE SACHE.

La municipalité a prévu des jeux de cour de récréation qui seront installés cet été : parcours, tables et bancs.

I J K L LE JARDIN POUR THÈME SUITE À CELUI DU CIEL

M N O P LES SENSIBILISATIONS À LA RICHESSE DU JARDIN ET À L'ENVIRONNEMENT NOUS ONT PRÉOCCUPÉS.

Visite du parc Naturel Régional du Hézo avec une guide nature et sensibilisation à la protection de l'environnement pour les CM, visite du jardin des Fées feuilles pour les plus petits. Visite du jardin de Brocéliande pour les GS CE1. Participation à la marche verte.

Q R S T NATATION, TENNIS, VÉLO, ACCROBRANCHE, MARCHÉ ET NAUTISME POUR DÉVELOPPER NOTRE MOTRICITÉ.

U V W SÉANCES DE CINÉMA, SPECTACLES, COMMÉMORATIONS ET VISITES NOUS ONT CAPTIVÉS.

Préparation et participation à la cérémonie du 11 novembre, en hommage à 5 soldats oubliés et à la cérémonie du 28 juin, en hommage à 7 maquisards.

X Y Z MERCI AUX BÉNÉVOLES ET MEMBRES DE L'AMICALE LAÏQUE POUR LEUR AIDE.

Plusieurs manifestations ont été menées par l'Amicale Laïque : le Marché de Noël, le Carnaval et la Kermesse.

2024 / 2025 : 108 élèves inscrits de la TPS au CM2

*L'année s'est bien passée.
À l'année prochaine, en attendant bel été !*

La Cantine à 1 €

Le conseil a voté pour la rentrée scolaire 2024-2025 la cantine à 1 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 €. Ce dispositif permettra aux familles les plus modestes de payer le repas 1 €.

Pour chaque repas facturé à 1€, l'Etat compense auprès de la commune via une subvention de 3 €.



Vie associative

A.S. Brandivy

La saison 2023/2024 est terminée et l'équipe vétérans a réalisé une saison correcte en championnat et a été éliminée en 32^{ème} de finale de la Coupe du Morbihan. L'effectif de l'équipe est composé d'environ 25 joueurs mais recherche des joueurs pour étoffer son équipe pour la saison prochaine. Les personnes intéressées pour intégrer le club en tant que joueur ou bénévole peuvent contacter Erwan GUEGANO au 06 64 76 05 81. Comme chaque année, le rallye touristique voiture a eu lieu le 30 juin.



Brandi'Fil

Brandi'fil, voilà le nom que nous avons voulu donner à cette association autour de l'art du fil. Nous nous retrouvons chaque premier mardi du mois de 20h à 22h à la salle des associations. L'objectif est d'échanger, conseiller et créer nos projets aussi bien en tricot, couture ou crochet. L'année écoulée nous a apporté des bons moments de partage et de convivialité. L'atelier est ouvert à toutes et tous quel que soit son niveau. L'adhésion à Brandi'fil est de 15 € par an de septembre à juillet. Vous êtes les bienvenu.e.s.



Contact : Nolwenn falchier - ☎ 07 83 95 96 79 - bycorte@gmail.com

Vie associative

Comité d'Organisation Sportif Brandivyen

Le Grand Prix cycliste de Brandivy a eu lieu le dimanche 14 avril. 340 coureurs ont participé aux épreuves cyclistes. La course a été remportée par Olivier Kermarrec de Languidic dans la catégorie Access 1 et 2, Guénolé Merveilleux vainqueur dans la catégorie Access 3 et 4. Un public nombreux était présent sur le circuit en cette belle journée ensoleillée.



Le dimanche 19 mai, le concours de pêche a réuni 72 pêcheurs à l'étang de Coët-Cuhan. Un rassemblement de 57 mobeurs s'est déroulé en matinée avec une randonnée de 53 kilomètres à travers la campagne. Un jeu était organisé où il fallait nommer les chapelles rencontrées au fur et à mesure du circuit. À midi, le traditionnel repas champêtre avec jambon à l'os a été servi à tous les convives.



Le vendredi 30 août, les Glochos et Indo Tribute seront à l'affiche du Brandivy Festi Valley. Un ingénieur son et lumière, Bruno Damiani, assurera le bon déroulement des concerts. Horaires du festival 19h30 à 1h Buvette et restauration sur place

Le COSB sera présent au Forum des associations le 14 septembre.

Le cyclo-cross de l'étang de la Forêt se déroulera fin novembre.

Nous remercions nos fidèles bénévoles qui contribuent au travers des différentes manifestations au dynamisme brandivyen. Un grand merci aux services techniques, administratifs et à la municipalité pour leur soutien. Une Assemblée Générale sera convoquée en décembre pour faire le bilan de l'année 2024 et préparer 2025. Nous rappelons que le COSB est toujours à la recherche de bénévoles, nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe

À bientôt pour nos prochaines manifestations

Le COSB

Grouiad eid arhoah é Bredeùl

Voici le mois de juin qui arrive. Et pour l'association Grouiad Eid arhoah é Bredeùl (Racines pour demain à Brandivy), cela signifie la fin de la saison 2023-2024. Cette année, nous avons organisé 6 veillées chantées au bar du Bobay. Nos « filaj » ont réuni des fidèles, mais aussi pas mal de nouvelles personnes. Nous avons eu la joie d'accueillir un conteur et une chanteuse des Deux-Sèvres. Venant souvent en Morbihan, ils en profitent pour venir au Bobay. C'est un bel échange de répertoires traditionnels. Nous nous sommes réunis le 20 février, à la maison du Gohler, pour partager un après-midi de chansons avec les résidents. Nous le referons bientôt. Et puis bien sûr, nous sommes allés en Cornouailles, pour le festival Aberfest. Nous étions 34 personnes, accueillies dans des familles. Aberfest est le festival jumeau de Breizh-Kernow. Les deux événements ont lieu à Pâques, en alternance. L'arrivée a eu lieu le vendredi 30 mars, lors d'une petite soirée organisée à l'occasion. Le samedi s'est déroulé à Falmouth, une ville de plus de 20 000 habitant-e-s (ce n'est pas la même échelle que Brandivy): animation sur la place le matin, animations en continue dans 4 pubs de la ville tout l'après-midi, et ceili-fest-noz le soir. Le dimanche, nous avons visité le site historique et minier de Carn Brea à Redruth, non sans une pensée pour John et Chris qui sont venus à tous nos festivals depuis 1987 et qui nous ont quittés. La danse et la musique ont repris leurs droits le soir. Le lundi, un grand pique-nique et une balade le long de la rivière Fowey ont clos l'édition 2024, avec bien sûr, le « miracle » du maquereau, le soir, à Falmouth.

En 2025 ? Breizh-Kernow à Pâques, à Brandivy. Si cela vous intéresse de recevoir des Cornouaillais, ou de participer, n'hésitez pas à nous contacter. De même si vous voulez venir chanter au Bobay.



Contact ☎ 02 97 56 12 87 - padrig.lorho@wanadoo.fr

Vie associative



Un instant pour soi

L'association Un instant pour soi est présente à Brandivy depuis 2013 et propose des cours de Yoga. Le yoga est accessible à tous, quelle que soit la souplesse ou les habitudes sportives. En cas de difficulté médicale ou physique, il est conseillé d'échanger avec l'enseignante avant le début du cours. La pratique régulière du yoga permet de retrouver une tonicité musculaire en douceur, de (re)mettre le corps en mouvement et de (re)donner une mobilité et une souplesse au corps. La pratique physique des postures apaise le mental. L'association Un instant pour soi propose un cours à Brandivy, dans la salle de motricité de l'école. BRANDIVY : le mercredi de 19h à 20h. PLUVIGNER : le lundi de 19h15 à 20h15. Cette année, Tatiana remplacera Stéphanie pendant son indisponibilité. Formée en Inde, Tatiana propose, comme Stéphanie, un cours de Hatha yoga, dans le respect de chacun, adapté à tous les corps et à tous les âges. Passionnée par la nature, le surf et l'océan - de belles sources d'inspiration - c'est avec passion et bienveillance qu'elle pratique et enseigne le yoga. Ses cours sont un moment idéal pour prendre soin de soi, et développer une plus grande conscience et connaissance de son corps et de son esprit, alliant les bienfaits du mouvement et du souffle. Elle a hâte de vous rencontrer sur vos tapis. Un cours d'essai sans engagement est proposé à tout moment de l'année sur inscription. Il est conseillé de venir 5 mn avant le début du cours pour vous installer, en tenue décontractée, avec un tapis de sol et une couverture pour la relaxation en fin de séance. Le règlement s'effectue pour l'année mais il est possible de régler en plusieurs fois. Une carte de 10 séances est aussi disponible.



*Reprise des cours à Brandivy
le mercredi 25 septembre 2024
Venez nombreuses et nombreux*

Contact : Tatiana ☎ 06 52 32 30 35
Facebook : uninstantpoursoi56
<https://un-instant-pour-soi.wixsite.com/uninstantpoursoi>

La Grotte aux Jeux

L'ASSOCIATION QUI VOUS FAIT JOUER

La Grotte Aux Jeux donne rendez-vous 2 fois par mois à tous les joueurs, amateurs ou experts, seul ou en famille...

- la soirée jeux qui se déroule chaque 2nd vendredi du mois (sauf les mois d'été), à partir de 19h à la salle associative de Brandivy
- l'après-midi jeux qui se déroule chaque 4^{ème} vendredi du mois (sauf les mois d'été), à partir de 14h et jusqu'à 18h à la salle associative de Brandivy Vous trouverez une sélection d'une quinzaine de jeux en tout genre à partir de 4 ans (jeux enfants/ familiaux, d'ambiance, de stratégie, experts).

Une buvette/restauration est à disposition des participants (1€ la boisson et 50c le grignotage). L'adhésion est de 10 € par personne et 20 € par famille ; elle permet d'emprunter 1 jeu pour 1 mois.

ÉVÈNEMENT À VENIR

La Grotte aux jeux organise sa 2^{nde} Bourse aux jeux le dimanche 30 juin de 10h à 18h à la salle associative de Brandivy. Le dépôt des jeux peut se faire lors d'un rendez-vous jeux ou le 30 juin avant 10h ; le dépôt est de 1€ par lot de 5 jeux.



La liste des jeux est disponible sur notre page Facebook et il est possible de faire des réservations :

<https://www.facebook.com/La-Grotte-Aux-Jeux-105677322237247>



Promotion et vie de la paroisse

PARDON DE LA GROTTE



Le site de la Grotte Notre-Dame de Lourdes très apprécié des brandivyens est un lieu vivant et dynamique. La croix a été restaurée en 2023. L'Association remercie les bénévoles et les services techniques qui participent à l'entretien des abords de la chapelle. Le travail a été plus important cette année après le passage de la tempête. Tout était en ordre pour le samedi 4 mai 2024, jour du pèlerinage inter doyené Locminé et Grand-Champ. Malgré une météo un peu capricieuse, environ 200 participants ont apprécié les processions, la messe, la bénédiction des familles à la grotte, les danses rythmées par la musique bretonne... Cette démarche, voulue par Monseigneur Centène pour préparer le Jubilé de Sainte Anne 2025, a mobilisé les équipes liturgiques et les bénévoles pour la restauration, la sécurité et les secours... Un grand merci à tous pour le travail titanesque !

Le Pardon dont la 1^{ère} édition a eu lieu en 1910 se déroulera cette année le dimanche 25 août (4^{ème} dimanche d'août). Les pèlerins pourront entonner le cantique « er groh do er manné ihuel » ainsi que le Notre Père en breton. Le traditionnel repas institué par Job Guénanten en 1977 sera servi à la salle polyvalente. La langue de boeuf préparée par les bénévoles réglera les convives.

La messe aura lieu à 11h à la chapelle. L'après-midi, les animations musicales et les youankiz gregam costumés entraîneront les danseurs à l'andro.



Réservation des repas à emporter :
Marie-Joëlle Bourhis ☎ 06 31 29 75 34 ou Pierrette ☎ 02 97 56 04 09

Vie associative

Les Landes du Vivant

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU VIVANT

L'association Les Landes du Vivant a pour but de protéger le vivant sous toutes ses formes et d'apporter du soutien aux initiatives œuvrant dans ce sens, sous la forme de rencontres, ateliers, animations et festivités. Au cours de l'année 2023 et au début de cette année, nous avons rassemblé autour de notre objectif une vingtaine d'acteurs ! Ils nous ont proposé des animations, des événements, des ateliers, des marchés... autant de moments de partage avec nos adhérents ! Et cela continue... Les Portes Ouvertes qui sont organisées chez nos acteurs sont des temps de découverte de leurs lieux d'activités et de travail, et l'occasion de rencontrer les autres acteurs de l'association lors de petits marchés. Les adhérents de l'association peuvent aussi proposer un atelier lorsqu'ils ont des compétences dans un domaine. D'autres propositions, d'autres rencontres sont à venir... L'association a aussi mis en place des REPAIR CAFE, ce qui a permis à plusieurs personnes de faire réparer du matériel électrique, informatique, textile, et des vélos, grâce à des réparateurs bénévoles. (Prochaine date : le 6 juillet) Nous distribuons chaque mois à nos adhérents nos catalogues qui récapitulent l'actualité de nos acteurs. Ces catalogues sont aussi en consultation chez les commerçants de Brandivy et des alentours, ainsi qu'à la mairie..

Voici la liste des acteurs qui ont rejoint l'association, une grande diversité de talents :



	Les Fées Feuilles Aline ☎ 06 34 74 78 35 lesfeesfeuilles@yahoo.fr Troguern - BRANDIVY	DOMAINE DE KERIVAUT Aurélie RIO Kerivaut-Guennec 56330 PLUVIGNER	Domaine de Kérivaut Aurélie ☎ 06 61 80 58 51 domaine.de.kerivaut@gmail.com PLUVIGNER
	ADN Carton Nathalie ☎ 06 52 10 65 99 contact@adn-carton.fr https://adn-carton.fr/	<i>Le fournil du Runio</i>	Le Fournil du Runio Camille ☎ 06 19 98 89 04 atman.mathieu@gmail.com Le Runio - BRANDIVY
	La ferme de la Forêt Pierre-Louis ☎ 06 32 68 29 85 pierrelouisdutertre@gmail.com BRANDIVY		Épi breizh Graines de malice Jean-Michel et Louis ☎ 06 01 77 08 76 epibreizh@gmail.com COLPO et PLUMERGAT
	Un mouton dans la ville Tiffany ☎ 06 77 91 00 62 unmoutondanslaville56@gmail.com		La Ferme du Cordier Camille et Elodie Vente directe sur www.cagette.net BRANDIVY
	Apiculteur Récoltant Philippe ☎ 06 13 97 15 34 philippe.api56@gmail.com BRANDIVY		Les Chamottes Géraldine ☎ 06 81 23 87 11 atelier@leschamottes.fr Site web : leschamottes.fr



	<p>La Bocalerie d'ici Lucie et Thomas labocaleriedici@gmail.com Site web : labocaleriedici.fr BIGNAN</p>		<p>Le Fournil des Fleurs Élodie ☎ 06 12 08 26 86 elodiefort@hotmail.com PLUMERGAT</p>
	<p>Les Jardins de Scoulboch Alexandre et Florence ☎ 06 33 86 66 97 - 06 50 41 12 21 lesjardinsdescoulboch@gmail.com https://lesjardinsdescoulboch.fr/ PLUVIGNER</p>		<p>Savonnerie de la Vallée Verte Émilie ☎ 06 75 50 57 90 emilie@sdlvv.fr QUISTINIC</p>
	<p>Brasserie L'Éclaircie Aurèle, Thibaud et François ☎ 06 16 62 99 01 contact@brasserieleclaircie.fr GRAND-CHAMP</p>		<p>Ferme Florale de Brésélégan Gaëlle ☎ 06 11 04 54 49 gaelle.monribot@gmail.com GRAND-CHAMP</p>
	<p>L'Atelier 1100 Lukrecja ☎ 06 03 78 71 96 atelier1100couture@gmail.com PLUMERGAT</p>		<p>L'Atelier Bourbon Thomas, artisan pâtissier ☎ 06 18 34 00 78 latelier.bourbon@gmail.com 1180 Troguern - BRANDIVY</p>
	<p>High-Tech Solidaire Abdellah ☎ 07 81 92 72 53 hightechsolidaire@gmail.com PLUVIGNER</p>	<p><i>La ferme du Runio</i></p>	<p>La Ferme du Runio Clara ☎ 06 48 53 85 77 clara.pailleux@gmail.com Le Runio - BRANDIVY</p>
	<p>Wood Species Paradise Transforme les palettes en meubles Florence et Vincent ☎ 06 85 19 51 63 - 07 67 69 90 32 contact.w.s.p56@gmail.com PLUVIGNER</p>		<p>Akilée Pâtisserie Traiteur Alexandra ☎ 07 87 99 74 41 akilee.contact@gmail.com www.akilee-patisserie-traiteur.com BIEUZY LANVAUX</p>
	<p>AFB Wood Pyro Pyrogravure à la main Arnaud ☎ 07 78 14 54 29 afb.woodpyro@gmail.com PLUVIGNER</p>		<p>Le Gouah Joli Maître composteuse pailleuse, jardinage au naturel Élodie ☎ 06 80 74 34 35 e.guirlet@gmail.com 509 lieu-dit Gouah Huen LA CHAPELLE NEUVE</p>

N'hésitez pas à venir nous voir !

Contactez-nous ou venez nous voir : Coordonnées de l'association : leslandesduvivant@kaz.bzh
TROGUERN, 56390 BRANDIVY - ☎ 06 70 18 46 88 (Accueil tous les vendredis de 15h à 18h)

Vie associative

Repas des voisins du Guern

Le samedi 7 octobre 2023, convivialité et retrouvaille au Guern. Les habitants et personnes nées aux villages de Troguern, Le Foliorh, Kergal et Quistenan se sont retrouvés avec plaisir autour d'un repas : joue de porc au menu cette année ! Échanges, jeux, chants ; un cocktail dynamique pour cette belle journée.

Tous ravis et prêts pour le samedi 15 juin 2024 !



Zénitude Fitness

**SEUL ON VA PLUS VITE.
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !**

ZÉNITUDE FITNESS est une association sportive ouverte à tout le monde, petits et grands. Chacun y vient avec ses objectifs, sa motivation et son enthousiasme. Tous les cours sont collectifs, encadrés et animés par des professeurs diplômés :

ALAN & ANAÏS. Ces moments sportifs se déroulent dans un esprit convivial et familial. Différents matériels sont mis à disposition pour s'entraîner efficacement pour tout le monde.

PLANNING DES COURS

Mardi :

- > Pilate : 19h
- > Afrovibes : 20h

Mercredi :

- > Strong Nation : 18h30
- > Stretching : 19h15

Jedi :

- > Circuit Training 9-12 ans : 18h
- > Circuit Training adultes : 19h

Venez nous rejoindre !

Contact : zenitude.brandivy@gmail.com

Souvenir Français

Association nationale fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, « Le Souvenir Français » est le gardien de la mémoire de ceux et de celles qui sont Morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions.



Dans ce cadre, le comité Auray-Pluvigner participe activement aux cérémonies mémorielles du calendrier national ou d'initiative locale, qu'il organise à l'occasion. Il s'implique également dans la préservation des monuments de mémoire, ou tombes des Morts pour la France tombées en déshérence. À ce titre, il a identifié cinq « Poilus » oubliés, nés à Brandivy. Il a alors proposé à la municipalité d'ajouter leurs noms sur le monument aux morts, ce qui fut réalisé en novembre 2023 avec une contribution de 100 € de la part du comité. Le dévoilement de ces noms fut l'occasion d'une belle cérémonie, avec la participation active des élèves de CM1-CM2 de l'école de la Petite Colline.



En effet, le Souvenir Français s'adresse aussi aux jeunes générations, enfants des écoles primaires et collégiens, pour les sensibiliser au « devoir de mémoire » et au sacrifice de nos Anciens pour notre liberté. Ainsi, le concours scolaire organisé par la Délégation générale du Morbihan, en partenariat avec l'ONaCVG, s'adresse aux élèves des classes de CM1-CM2 des écoles publiques et privées, en leur demandant de réaliser, sous la tutelle de leurs enseignants, un petit document sur un thème choisi en étroite collaboration avec les services départementaux de l'Éducation nationale. Pour 2023-2024, le thème retenu était « Le rôle de la Résistance dans le Morbihan durant la 2nde guerre mondiale ». Quelque 300 enfants de 10 classes du département y ont participé. Pour 2024-2025, le thème sera « Ton héros de la 1^{ère} ou de la 2nde Guerre mondiale ».

La cérémonie départementale de remise des prix, en présence de hautes autorités, réunit au Palais des Arts de Vannes tous les enfants ayant participé au concours, avec un spectacle « La Résistance en chantant », suivie à Sainte-Anne d'Auray, d'une grande cérémonie d'hommage aux Morbihannais Morts pour la France, présidée par une autorité préfectorale du Morbihan.

Contact : Didier Roze, Président du comité - ☎ 06 88 03 92 47
29, Hent Guir - PLUVIGNER / ker.rozen@free.fr
Sites web : <https://le-souvenir-francais.fr/> et <https://sf56.fr>

Vie associative

Liste des associations

Nom de l'association	Objet	Président(e)	Contact
AMICALE LAÏQUE	École	Marie-Odile BLINO	amicalelaique.lapetitecolline@gmail.com
AMICALE MILITAIRE DU LOCH	Militaire	Jean-Pierre DANILO	06 08 06 83 70 amlbrandivy56@gmail.com
AR GROAZ DU	Combat Médiéval	Leïla GRANGER	agd.brandivy@laposte.net 07 83 73 90 09
A.S BRANDIVY	Football	Christian GUIHENEUF & Erwan GUEGANO	06 20 83 14 28 wawancool@hotmail.fr
BOULES BRETONNES BRANDIVYENNES	Événements sportifs	Yves JAFFRE	02 97 56 05 08 yves_jaffre@orange.fr
BRANDI'FIL	Couture	Nolwenn FALCHIER	nolwenn.falchier@gmail.com
COMITÉ D'ORGANISATION SPORTIF BRANDIVIEN	Événements sportifs et culturels	Emmanuel VANWAELESCAPPEL Claude LE GARGASSON	06 10 21 17 32 emmanuel.vanwaelscappel@sfr.fr c.le-gargasson@orange.fr
EN ATTENDANT MAM'AN	Petite enfance	Céline DANIBO	02 90 61 77 45 mam.brandivy@gmail.com
GROUIAD EID ARHOUAH E BREDEUI	Culturelle	Catherine PASCO	02 97 56 12 87 padrig.lorho@wanadoo.fr
LA GROTTA AUX JEUX	Jeux de société	Sébastien NOUAR	06 87 11 79 22 lagrotteauxjeux@gmail.com
LES HEURES DE LANVAUX	Arts et patrimoine	Françoise CHOTARD	06 07 10 62 23 lesheuresdelanvaux@abbayedelanvaux.fr
LES LANDES DU VIVANT	Culturelle	Catherine BRUANT	06 34 74 78 35 leslandesduvivant@kaz.bzh
LES POUSSE-CAILLOUX	Randonnée	Evelyne LE CLANCHE	02 97 56 06 59 evelyne-le-clanche@hotmail.fr
PROMOTION DE LA VIE DE LA PAROISSE	Religieuse	Marie-Joëlle BOURHIS	02 97 56 04 59 bourhis.jeanyves@wanadoo.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE DE KERGAL	Chasse	Michel LE GOÏC	06 83 43 55 47 le.goic.michel@orange.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE PRIVÉE DE BRANDIVY	Chasse	Jean-Yves LE CORRE	06 42 19 04 48 jean-yves.le-corre@orange.fr
UN INSTANT POUR SOI	Yoga	Stéphanie DURUPT	06 79 51 06 61 / sdurupt@orange.fr
ZENITUDE FITNESS	Pilate, afrovide, training, strong, stretching	Céline DANIBO	02 97 56 02 64 zenitude.brandivy@gmail.com

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se déroulera le samedi 14 septembre 2024 de 14h à 18h, à la salle polyvalente.

Il sera suivi du "Pot des nouveaux arrivants" et des remerciements aux associations à partir de 18h30.

Au programme : Animation balade/découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales autour du site (salle polyvalente) organisée par l'association "Les Landes du Vivant".

Départ à 16h - Inscription auprès du stand de l'association dès 14h.

Infos diverses



FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

Les taupes sont des mammifères insectivores qui signalent leur présence par des monticules de terre : Les Taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (Dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait...) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique...).

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, des sessions collectives de formations aux techniques de piégeage, dont vous trouverez le détail ci-dessous :

OBJECTIF DE LA FORMATION : Acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace

DURÉE : Une demi-journée

CONTENU :

- > La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...)
- > Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
- > Application pratique sur le terrain

PUBLIC : Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels).

COÛT : Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services.

PLUSIEURS JOURNÉES SERONT ORGANISÉES EN 2024 (PRINTEMPS ET AUTOMNE).

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de celle-ci. Pour toute information complémentaire : **FDGDON Morbihan : 02 97 69 28 70**



Contact : 8 avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 VANNES Cedex

☎ 02 97 69 28 70 / Mail : accueil@fdgdon56.fr

Site web : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/>



FICHE D'INFORMATION

-ESCROQUERIE QISHING-

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- de vous renvoyer vers un faux site
- d'infecter votre appareil
- de récupérer vos données personnelles ou financières



Comment ça marche...



L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant



Le QR code est placé dans un lien public (parking, ascenseur, table de bar, affiche, etc.) ou il est envoyé par e-mail



La victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières



L'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime



Écoutez les victimes...



Loiret (45)

"Pour recharger ma voiture, je me suis stationné à une borne électrique. J'ai remarqué un QR code sur la borne de recharge avec un autocollant indiquant de scanner pour régler. Par la suite, j'ai été victime de plusieurs prélèvements frauduleux !"

Seine-et-Marne (77)

"J'ai retrouvé un avis de contravention sous mon essuie-glace. Pour régler il fallait scanner un QR code présent sur le papier et enregistrer les références de ma carte bancaire. En fait j'ai subi une dizaine de prélèvements frauduleux."

Haute-Garonne (31)

"Dans l'ascenseur au travail, il y avait une affiche pour un jeu permettant de gagner un voyage. J'ai scanné le QR code pour participer, on m'a demandé des informations et le numéro de ma carte bancaire, le jour même j'ai été victime de plusieurs prélèvements !"

Île-de-France (75)

"J'étais en terrasse d'un bar, j'ai passé ma commande via le QR code sur la table, mais ma commande n'est jamais arrivée au barman et ma carte a bien été débitée !"

Bureau Prévention & Protection

FI_004/2023_BPP 29/12/2023



Vous avez des difficultés à payer votre loyer ?

Nos conseillers sont là !

et n'êtes pas suivis par les services sociaux ?

Les missions des conseillers

Faites le point sur votre situation. Bénéficiez d'un accompagnement juridique et social individualisé, adapté et GRATUIT.

1 Entrer en contact avec vous.

2 Établir un bilan juridique et social de votre situation. Analyser les difficultés que vous rencontrez.

3 Faire le point sur vos droits et les aides dont vous pourriez bénéficier.

Vous aider à trouver des solutions et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

4 Vous expliquer les étapes de la procédure.

5

Aborder avec vous, si nécessaire, la question du relogement et du surendettement.

6



Nous contacter
 02 97 47 60 12
 SOS LOYERS IMPAYÉS
 0 805 160 075
Numéro vert accessible du lundi au vendredi
 | www.adil56.org | <https://adil56.rdv.date>

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.



SANCTION

Le non-respect de la réglementation est passible de sanctions administratives, pénales et financières

Infos diverses

La préservation de ce patrimoine est du ressort de toutes et tous

La haie nécessite d'être entretenue pour garantir sa longévité et rendre les différents services attendus. L'arrachage de tout ou partie de la haie est réglementé dans de nombreuses situations.

Avant tout projet, il est donc nécessaire de vous renseigner auprès de la **DDTM du Morbihan - Guichet unique Haie** / Courriel : ddtm-haie@morbihan.gouv.fr

Ce guichet vous indiquera les différentes règles pouvant s'appliquer à votre projet.

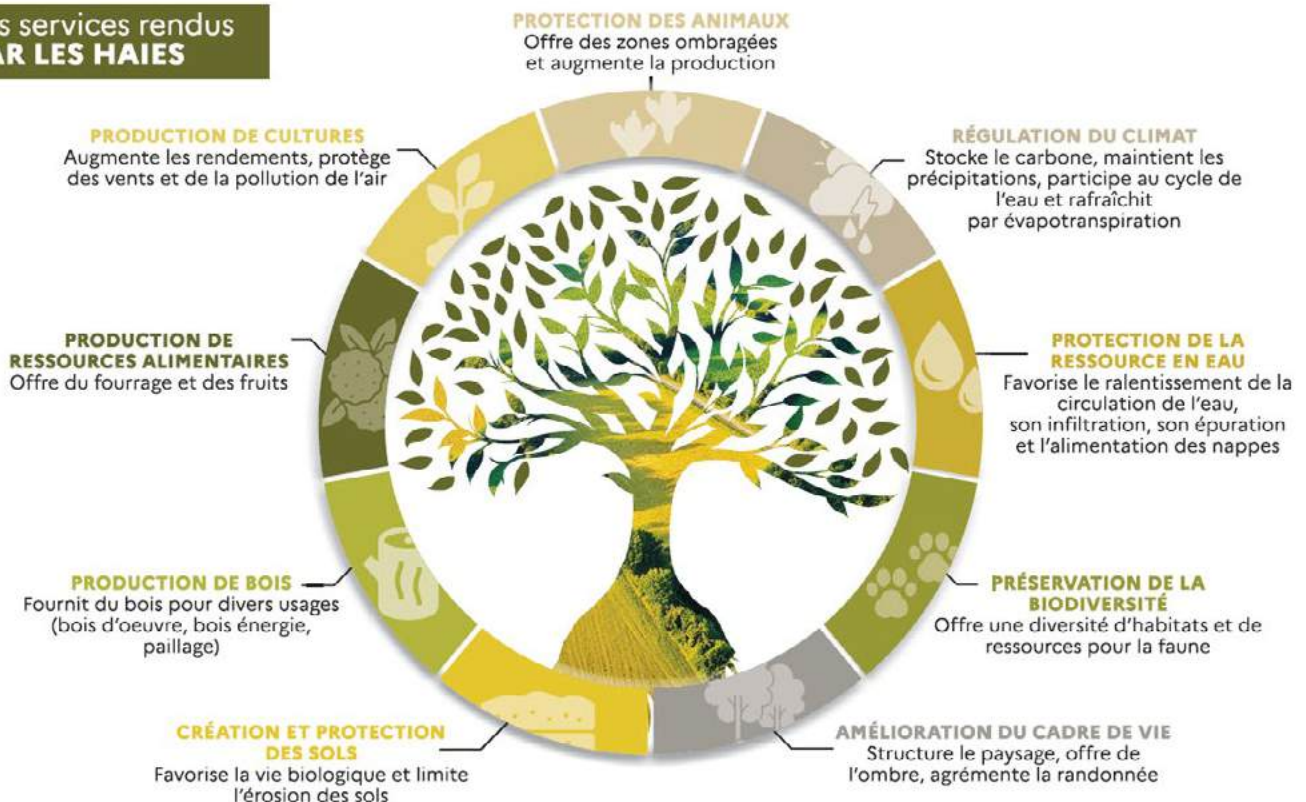


CAS PARTICULIER DE LA COUPE À BLANC ET DU RECÉPAGE

Ces techniques sont admises mais des précautions sont nécessaires pour préserver la haie :

- > intervention en hiver
- > méthode à réserver à certaines espèces : châtaignier, charme, frêne par exemple
- > conservation des arbres de haut jet et des arbres remarquables
- > regarnissage des parties de haie altérées
- > respect d'une périodicité adaptée (à moduler en fonction des espèces, 15 ans minimum)

Les services rendus PAR LES HAIES



Créées par l'homme, les haies jouent un rôle paysager, environnemental et économique important. Les haies bocagères, composées d'arbres, d'arbustes et de buissons, offrent de multiples ressources et assurent de nombreuses fonctions indispensables à tous les êtres vivants.

VOTRE MATÉRIEL DE COLLECTE

Vous venez d'emménager ?

Si vous venez d'emménager dans l'une des communes de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, demandez à obtenir un bac en remplissant le formulaire disponible sur le site de l'agglomération.

Vous déménagez ?

Il convient de signaler tout déménagement à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération afin que votre abonnement au service soit résilié dès le moment où vous aurez quitté votre logement (comme pour un abonnement d'eau ou d'électricité). Les poubelles doivent rester au même domicile, y compris si vous déménagez de quelques rues.

Bac cassé ou volé ?

En cas de vol, une déclaration auprès de la gendarmerie est nécessaire avant le remplacement du matériel subtilisé. Elle doit être expédiée par courrier à : Golfe du Morbihan - Vannes agglomération Parc d'Innovation Bretagne Sud II 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 56006 Vannes cedex

Si votre bac a été cassé, faites une demande remplacement en remplissant le formulaire disponible sur le site de l'agglomération.

Vous souhaitez demander un bac jaune + grand ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et papiers doivent être déposés en vrac sans sac dans le bac de tri à couvercle jaune ou le conteneur dédié au tri. Après plusieurs semaines d'utilisation, si votre bac jaune est trop petit même en compactant les emballages (sans les imbriquer), vous pouvez contacter le service déchets pour demander un bac plus grand (volume déterminé en fonction de la taille du foyer) au 02 97 68 33 81.

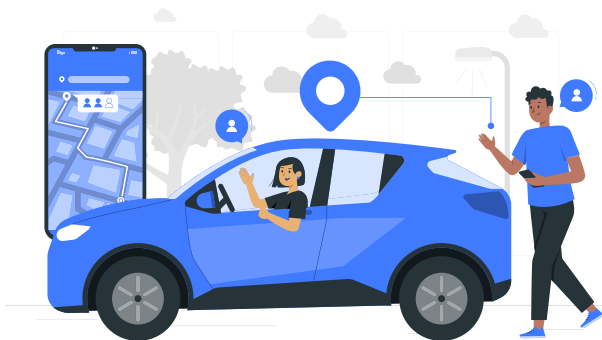
BLABLACAR DAILY, L'AVENTURE SE POURSUIT



 BlaBlaCarDaily

Bonne nouvelle ! Lancée à la rentrée dernière, l'opération covoiturage de l'agglomération en partenariat avec l'application Blablacar Daily sera reconduite en octobre prochain. Levier d'action efficace pour réduire la circulation automobile sur le territoire, ce soutien financier destiné aux covoitureurs a fait ses preuves dès son lancement. En effet, près de 1 284 868 km ont déjà été comptabilisés via la localisation de l'appli Blablacar Daily sur le territoire depuis septembre dernier, évitant l'émission de 279 586 kilos de CO₂. Pour poursuivre cette lancée, le principe du trajet offert pour le voyageur invité et du trajet rémunéré sera maintenu. Alors que l'appli comptabilise près de 7000 trajets par mois contre 1000 l'année précédente, il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin !

Retrouvez toutes les infos sur l'opération ainsi que l'ensemble des aires de covoiturage de l'agglomération sur : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/covoiturage>



Nouvelles enseignes



Le renouveau de l'Abbaye de Lanvaux

Dans les pas de ses prédécesseurs, l'Abbaye de Lanvaux est redevenue un lieu ouvert et dynamique. Après d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes, nous accueillons depuis 2022 tout un panel d'activités et de services. Les murs de la Maison abbatiale et les extérieurs résonnent à nouveau des voix et des pas de tous les résidents et visiteurs d'un jour venus participer aux stages de yoga et de bien-être, aux ateliers d'écriture, aux cours à l'année et autres événements que nous organisons avec des associations et des professionnels séduits par ce lieu pour y transmettre leurs savoirs.

L'Abbaye de Lanvaux permet aujourd'hui de recevoir ces activités pendant plusieurs jours, les espaces ayant été réaménagés pour un accueil de qualité, avec une salle de travail, un petit salon pour les pauses, une bibliothèque, une salle à manger, ainsi que des chambres permettant d'héberger 14 personnes.

Nous avons aussi réservé un espace adapté que nous mettons tout au long de l'année à disposition des mouvements de scoutisme pour leurs camps ou pour des week-ends.

En plus du programme de stages et cours, d'autres manifestations ont été initiées. Ainsi, pendant l'année scolaire 2021 - 2022, Denis Dufour, compositeur de musique et résident de l'Abbaye de Lanvaux, a animé un atelier de création acousmatique avec les classes de l'école primaire La Petite Colline.

En mai 2022, vous êtes venus nombreux pour découvrir l'exposition sur la vie des moines de l'abbaye du XII^e siècle jusqu'à la révolution française, élaborée à partir des archives disponibles et le concours de Georges Audic.



Les premiers chantiers participatifs pour dégager les vestiges de l'abbaye ont commencé l'été 2023 avec les scouts de France. Un deuxième chantier s'est déroulé au mois de mai sous la direction d'Emmanuel Vanwaescappel, actif et passionné défenseur du patrimoine de notre commune. D'autres seront programmés par la suite auxquels vous êtes chaleureusement conviés.

Rapidement après notre arrivée, nous avons souhaité faire connaître ce domaine qui est un élément majeur du patrimoine de Brandivy et sa région. C'est ainsi qu'à l'occasion des Journées du patrimoine 2022, nous avons ouvert au public le site de la fontaine Saint-Nicolas. En 2023, nous avons de nouveau participé à ces Journées en élargissant le périmètre des visites jusqu'aux ruines de l'abbaye, fondée en 1138. Cette dernière édition, impulsée par la municipalité qui a édité un guide à cette occasion, a été un succès : 350 curieux et passionnés de notre patrimoine local nous ont rendu visite.

Le domaine de l'Abbaye de Lanvaux, ce sont aussi deux gîtes tout confort situés au cœur même de ce que fût l'enclos de l'abbaye Notre-Dame de Lanvaux.

En plus des stages que nous organisons, l'Abbaye de Lanvaux, avec une grande terrasse de 95 m² exposée plein sud, se prête parfaitement aux réunions de famille, baptêmes, anniversaires de mariage, cousinades...

**Vous trouverez toutes les informations pour connaître nos actions,
l'histoire de l'abbaye, et les opportunités que nous offrons sur notre site, www.abbayedelanvaux.fr
Contact : abbayedelanvaux.fr**



Élise LAUBIGNAT

Consultation diététique

Diététicienne depuis 10 ans, j'ai travaillé en hôpital, en centres d'amaigrissement et en cabinet paramédical. J'ai à cœur de transmettre aux patients les principes d'une alimentation idéale pour un fonctionnement optimal du corps afin de prévenir et guérir les éventuelles pathologies. Je suis également professeur de yoga depuis 6 ans. Les consultations diététiques peuvent être complétées par un accompagnement en yoga pour une prise en charge globale du corps.



Contact : Élise LAUBIGNAT / ☎ 06 27 37 21 67 / eliselaubignat@hotmail.fr
2 place de l'Hermine - 56390 BRANDIVY

Consultations le mercredi toute la journée au cabinet infirmier. Prise de rdv par mail ou par téléphone.



La Ferme de la Forêt

Maraîchage bio

Ferme maraîchère biologique et production de petits fruits. En association avec les Jardins de Scoulboch (maraîchers sur la commune de Pluvigner), nous mutualisons la production et la commercialisation. Vous pouvez retrouver nos légumes en vente à la ferme de Scoulboch les mardi et vendredi soir, à l'AMAP de Baud le mercredi, au marché de Camors le vendredi soir et sur le site internet lavaguepaysanne.com (plusieurs dépôt disponibles).



Contact : ☎ 06 32 68 29 85 / pierrelouisdutertre@gmail.com

lafermedelaforêt.com (site en construction) en attendant, retrouvez mes légumes sur lavaguepaysanne.com



Nouvelles enseignes

GAEC La Ferme du Runio

Clara PAILLEUX et Camille MATHIEU

Fabrication de pain au levain cuit au feu de bois, yaourts et fromages de brebis. Vente à la ferme les vendredis de 16h30 à 19h au Lieu-dit Runio (au bout de l'impasse), à la boutique des Jardins de Scoulboch à Bieuzy-Lanvaux les mardis et vendredis soirs et sur le marché de Pluvigner le samedi matin.



Contact : Clara et Camille

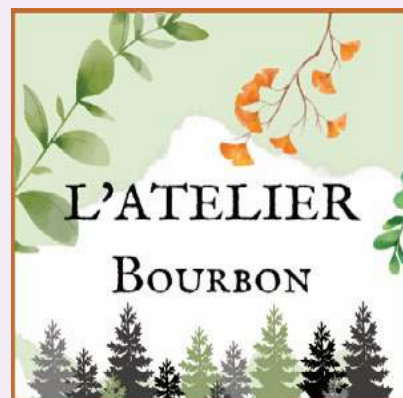
☎ 06 19 98 89 04 / 490 Runio - 56390 BRANDIVY

L'Atelier Bourbon

Pâtisserie

Pâtissier de formation, j'ai souhaité créer mon entreprise afin de mettre en avant une pâtisserie plus soucieuse de l'environnement mais aussi des Hommes. Tout cela se traduit concrètement au quotidien par l'utilisation exclusive d'ingrédients 100 % d'origine biologique et/ou équitables, d'emballages sans plastique et en favorisant une implantation sur le marché local.

Les produits que je vous propose sont travaillés de la façon la plus simple possible. Tout est naturel : l'ensemble des ingrédients artificiels et facultatifs (exhausteurs de goût, colorant, arômes artificiels) ont été supprimés. Vous pourrez donc retrouver des produits de conservation (biscuits, chocolats, confiserie) mais aussi des pâtisseries fraîches le week-end sur réservation avec une gamme qui change au fil des saisons.



Contact : Thomas SOUFFEZ / ☎ 06 18 34 00 78 / latelier.bourbon@gmail.com

Facebook : Atelierbourbon





LDCamp - Van Shaper

LDCamp aménage vos vans sur-mesure

Grâce à notre savoir-faire et notre procédé artisanal, nous adapterons l'agencement de votre van à votre mode de vie et vos pratiques sportives !

Envie d'apprendre à aménager votre van ?

Découvrez notre Masterclass « Do It Yourself » ! Pendant 2 jours, nous aborderons tous les points essentiels à connaître pour aménager votre propre Camper Van !



Contact : Le Tolgoët / ☎ 09 81 19 87 16 / Site internet : www.ldcamp.fr
Facebook : LDCamp - Van Shaper / Instagram : @ldcampvanshaper

Forum des indépendants

À l'instar du forum des associations, la municipalité souhaiterait dédier un temps fort à la promotion des indépendants (artisans, entrepreneurs, libéraux, etc.) afin d'aider à les faire connaître, et promouvoir le réflex « local ». Si vous êtes à votre compte sur la commune, vous pouvez laisser vos coordonnées afin d'être inclus dans l'organisation de cette future animation.

Nom Prénom :

Activité :

Nom commercial :

Téléphone :

Email : @

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

Recette du "Rost er forn"

Temps total : 1h20 **Préparation :** 20 min **Cuisson :** 1h

Ingrédients : Sel / Poivre / Moutarde / 500 g de Rôti de Porc / 6 gousses d'ail
Vin blanc / 500 g de pommes de terre



Préparation :

- > Préchauffer le four à 240° C (thermostat 8)
- > Beurrer un plat et y frotter une gousse d'ail
- > Piquer le rôti avec les gousses d'ail, puis l'enduire de moutarde, saler et poivrer
- > Poser des petits morceaux de beurre sur le rôti et le reste des gousses d'ail un peu écrasées autour
- > Éplucher les pommes de terre et les disposer autour du rôti
- > Arroser le tout avec du vin blanc afin d'immerger entièrement les pommes de terre
- > Enfourner le rôti durant 1h30 et arroser de temps en temps le rôti avec la sauce



Naissances 2023

Iris DUTERTRE	1 ^{er} janvier 2023
Ayden POMÉRAT	22 janvier 2023
Jeanne DERIAN	26 janvier 2023
Arthur PÉRIN	16 février 2023
Victoria ERDEVEN	27 février 2023
Colin MARINOT	24 mars 2023
Émie DUPRO BRIENDO	3 avril 2023
Ada REY	6 avril 2023
Alix RIO	12 juin 2023
Léonie AUZOUX	19 juin 2023
Iris PELTIER	24 juin 2023
Marceau OLIVIER	8 juillet 2023
Azylis LE MIGNANT	4 août 2023
Emy BUSSION	10 août 2023
Mila BAYLE	13 septembre 2023
Aria CHEVILLARD	11 novembre 2023
Jeanne GGAMOND	11 décembre 2023



Mariages 2023

Thierry LE ROCH & Catherine DUFOUR	24 mars 2023
Nicolas KERNEUR & Marina CAUDAL	20 mai 2023
Julien BAÏSSE & Charlotte PAGES	3 juin 2023
Corinne FELIX & Nolwenn GUENEDAL	3 juin 2023
Sébastien PELTIER & Phichsinee CHAMNAN	3 juin 2023
Mehdi RABHI & Céline LAIGO	28 juillet 2023
Fabien BIDARD & Marie-Morgann COUSQUER	12 août 2023
Gilles LUNEAU & Dominique CEBE	19 août 2023
Ythomas SOUFFEZ & Madison LE CALLOCH	8 septembre 2023
Denis LE RESTE & Aurélie PLUNIAN	16 septembre 2023
Julien CAMPANA & Laurie SARCINELLA	13 octobre 2023

Décès 2023

Agnès LE BRUCHEC née LE GRAND	28 février 2023
Frédéric PENVEN	10 juillet 2023
Fernande LE GOÏC née LE MOURROUX	11 octobre 2023
Alexandre LE BLAY	14 novembre 2023
Yannick KERNEUR	16 novembre 2023
Guenhaël LORCY	24 novembre 2023



Mairie

4 place de l'église - 56390 BRANDIVY

Ouverture au public :

Lundi : 8h30-12h et 15h-17h30

Mardi et Jeudi : 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h et 15h-17h

Tél : 02 97 56 03 74 - Email : mairie@brandivy.fr

Site : www.brandivy.fr

Mémento



École Publique La Petite Colline

École publique maternelle et primaire

Directrice : Mme Carine LE MELLEC

Tél. : 02 97 56 03 69

Email : ec.0560685r@ac-rennes.fr

Assistante sociale

Mme GLAZIOU : 02 97 69 51 76

Conciliateur de Justice : permanence 3^e mercredi
à la Maison des Services de Grand-Champ

Tél. 02 97 61 40 16 (sur rdv)

Commerces de Brandivy

Bar Tabac Journaux Loto L'Eden :

Ouvert de 7h15 à 13h et de 16h à 21h

Fermé le mercredi - Tél. : 02 97 64 48 86

Crêperie du Puits : Tél. : 02 97 56 04 16

Infirmiers de Brandivy

Mmes Catherine RIO et Valérie BERTRAND
et M. Sébastien CARRÉ

Cabinet : 2 place de l'Hermine

Tél. : 02 97 56 02 01



Numéros d'urgences

Samu : le 15

Gendarmerie : le 17

Pompiers : le 18

Vigilance Femmes Info : 3919

**Centre d'Information sur le Droit des Femmes
et des Familles (CIDFF)** : 02 97 63 52 36

Enfant en danger : 119

Maltraitance Personnes Âgées : 3977

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13

Presbytère

Père Jean DUPARC - Tél. 02 97 66 77 13

5 rue Poste - 56390 GRAND-CHAMP

Email : grandchamp@diosece-vannes.fr

TAXI



Taxis :

Taxis JEHANNO-LE GOFF

Tél. 02 97 24 77 77 - Mob. 06 62 67 70 20



Services intercommunaux

Accueil Golfe Morbihan Vannes Agglo : courrier@gmvagglo.bzh

Service application des sols (ADS) : ads@gmvagglo.bzh

Salle étang de la forêt : etang.foret@gmvagglo.bzh

Déchèterie du Loch et du Sal : (Ouvert tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés)

Service SPANC : (assainissement)

Service prévention et gestion des déchets

Maison des Services

RPE (Relais Petit Enfant, anciennement RIPAM)

Piscine de Grand-Champ

Bureau d'information tourisme des Landes de Lanvaux

Tél. 02 97 68 14 24

Tél. 02 97 68 70 70

Tél. 02 97 41 36 16

Tél. 02 97 66 63 42

Tél. 02 97 68 14 24

Tél. 02 97 68 33 81

Tél. 02 97 61 40 16

Tél. 02 97 66 47 69

Tél. 02 97 66 78 62

Tél. 02 97 66 45 75

Objectif zéro gaspillage
avec l'agglomération

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

BRANDIVY

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
1	2	3	4	5	6	7	5			1	2	3	4	9			1	2	3	14	1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11	10	4	5	6	7	8	9	10	15	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18	11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25	12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					9	26	27	28	29				13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30					

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
			1	2	3	4	22			1	2			27	1	2	3	4	5	6	7	31			1	2	3	4		
6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9	28	8	9	10	11	12	13	14	32	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	24	10	11	12	13	14	15	16	29	15	16	17	18	19	20	21	33	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	25	17	18	19	20	21	22	23	30	22	23	24	25	26	27	28	34	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			26	24	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					35	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
						1	40	1	2	3	4	5	6	44			1	2	3	48						1				
2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31				48	25	26	27	28	29	30		52	23	24	25	26	27	28	29
30																								30	31					



LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE



DANS LE BAC VERT
les déchets ménagers en sacs fermés



DANS LE BAC JAUNE
tous les emballages et tous les papiers en vrac, sans sac



DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE À PARTIR DE 19H SUR LES POINTS VERTS,
poignées côté route



RÉCUPÉREZ VOS BACS
après la collecte



ORDURES MÉNAGÈRES

Bourg : Votre bac est collecté chaque semaine le **Mardi**

Autres secteurs :
Mardi en Hiver Les semaines paires
Mardi en Été Toutes les semaines
Du 02/07 au 27/08 inclus



EMBALLAGES ET PAPIERS

Votre bac est collecté tous les 15 jours le **Lundi** semaine impaire



ATTENTION SEMAINE À JOUR FÉRIÉ
LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ AU LENDEMAIN

UN DOUTE, UNE QUESTION ? 02 97 68 33 81 - dechets@gmvagglo.bzh - golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



AGENDA

Sam. 6 juil.

REPAIR CAFÉ

Les Landes de Lanvaux

Dim. 25 août

PARDON DE LA GROTTE NOTRE DAME DE LOURDES

Association pour la promotion
et vie de la Paroisse

Ven. 30 août

BRANDI FESTI VALLEY

COSB

Septembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Sam. 14 sept.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Mairie

Sam. 14 sept.

POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Mairie

21 & 22 sept.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Mairie

Lun. 11 nov.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Amicale Militaire du Loch

Novembre

CYCLO-CROSS

COSB



BRANDIVY